

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Le lycée hôtelier Sainte Thérèse propose les formations suivantes :

Sous statut scolaire

- CAP cuisine
- CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant
- CAP Production et Service en Restaurations
- Bac Pro Management de l'Hôtellerie et de la Restauration (Cuisine/ Commercialisation et Services de Restauration)

Sous statut scolaire & en alternance

- Mention Complémentaire Cuisinier en Desserts de Restaurant
- Mention Complémentaire Accueil Réception

En alternance

- BTS Management de l'Hôtellerie et de la Restauration - option A, B & C
- CAP Primeur en 1 an / ouverture en septembre 2023

MODALITÉS

Formations sous statut scolaire

Étape 1

Le dossier de demande d'inscription, accompagné des documents ci-dessous, est à retourner au :

Lycée Hôtelier Sainte Thérèse
1 rue du 8 Mai - BP 73028
35130 La Guerche de Bretagne

• CAP et Bac Pro :

- 1 photo d'identité récente avec le nom de l'élève au dos.
- Photocopie des bulletins de notes de l'année en cours et de 2021/2022.
- Une lettre de motivation pour la profession envisagée.
- Un chèque de 30 € pour frais de dossier (non remboursable).

• Mention Complémentaire Cuisinier en Desserts de Restaurant :

- 1 photo d'identité récente avec le nom de l'élève au dos,
- Photocopie des bulletins de notes de l'année en cours et de 2021/2022.
- Chèque de 30 €, (non remboursable).

• Mention Complémentaire Accueil Réception → inscription sur le site « PARCOURSUP »

Étape 2

Après réception du dossier complet, le secrétariat contacte la famille pour fixer un entretien avec le chef d'établissement.

Étape 3

Après l'étude du dossier scolaire et suite à l'entretien, le chef d'établissement vous adresse un courrier en vous précisant si votre enfant est admis ou sur liste d'attente

La décision favorable d'orientation du collège d'origine est à transmettre au lycée dans les meilleurs délais. Elle permettra de confirmer définitivement l'inscription de votre enfant.

Formations en alternance

• Mention Complémentaire Cuisinier en Desserts de Restaurant et CAP Primeur :

→ Contacter directement le lycée.

• Mention Complémentaire Accueil Réception

et BTS Management de l'Hôtellerie et de la Restauration - option A, B et C :

→ Contacter directement le lycée.

→ Ou inscription via « PARCOURSUP »

Bourses : Les demandes de bourses sont à faire auprès du collège ou du lycée d'origine.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Sophie Raulet
Chef d'établissement